Image not found or type unknown

Vefa et terrain en contre pente

Par **diabolo159**, le **08/05/2014** à **11:30**

Bonjour,

nous devons bientôt être livré d'une petite maison en Véfa, avec un petit terrain.Lors d'une visite sur le chantier nous nous sommes rendu compte que la maison (qui fait partie d'un ensemble de maisons dans un lotissement)est légèrement en dessous du niveau de la voirie et du coup le terrain est en contre pente. c'est à dire que les eaux s'écoulerait du terrain vers la maison !!! ceci nous alarme , d'autant plus que je ne vois pas comment sur un terrain de 10m de long nous allons réussir à faire une terrasse avec une contre pente !!!!!
J'ai lu qu'une contre pente était fortement déconseillé en matière de construction, puis je obligé mon promoteur à prévoir des murs de soutènement ou à faire le nécessaire pour éviter cette contre pente ?

Merci.
phil

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés